

# FICHE FORMATION

Version 1 : 08/11/2021

Mise à jour : 25/11/2021

**INSTITUT** : Institut de Formation et de Recherche En Santé  
Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie d'Alençon

**TITRE DE LA FORMATION** : Diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute

## - Objectifs de la formation

- Analyser et évaluer sur le plan kinésithérapique une personne, sa situation et élaborer un diagnostic kinésithérapique,
- Concevoir et conduire un projet thérapeutique en masso-kinésithérapie, adapté au patient et à sa situation,
- Concevoir et conduire une démarche de promotion de la santé, d'éducation thérapeutique, de prévention et de dépistage,
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer une séance de masso-kinésithérapie,
- Établir et entretenir une relation et une communication dans un contexte d'intervention en masso-kinésithérapie,
- Concevoir et mettre en œuvre une prestation de conseil et d'expertise dans le champ de la masso-kinésithérapie,
- Analyser, évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle,
- Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques,
- Gérer ou organiser une structure individuelle ou collective en optimisant les ressources,
- Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs,
- Informer et former les professionnels et les personnes en formation,

## - Débouchés de la formation

Le taux d'emploi à l'issue de la formation est de 100%.

Les masseurs kinésithérapeutes exercent en cabinet libéral (85% de la profession<sup>1</sup>), dans les structures sanitaires (Hôpitaux, centre de rééducation) et médico-sociale (foyer d'accueil médicalisé, EHPAD, ...), en médecine thermale, dans le domaine de la prévention en entreprise, dans les clubs sportifs professionnels, enseignement en institut de formation.

L'installation en libéral est libre, mais le conventionnement avec la sécurité sociale est soumise à condition dans les zones sur-dotées en professionnels.

Il est possible de poursuivre des études et formations :

- Cadre de santé
- Master
- DIU/DU
- Intégrer d'autres formations de santé

## - Durée

La formation est de 4 années en Institut de Formation en masso-kinésithérapie, comportant 895 heures de cours magistraux, 1085 heures de travaux dirigés et 1470 heures de stages.

---

<sup>1</sup> <https://www.ordremk.fr/wp-content/uploads/2021/03/rapportdemographiemk.pdf>

- **Horaires**

Les horaires de formation sont variables en fonction des possibilités des différents intervenants : les enseignements débutent en général à 08h00 et peuvent se terminer à 19h00.

- **Public bénéficiaire**

Etudiants issus de première année de L.AS de l'université de Caen, de L2 ou L3, et public en reconversion professionnelle

- **Prérequis**

**Nouveaux bacheliers** : prérequis d'accès en première intention : 1<sup>ère</sup> année de L.AS validée, avec UE santé spécifique validée. Possibilité d'intégration selon classement suite résultats de 1<sup>ère</sup> année de licence.

**Etudiants en licence L2 ou L3** : avoir validés l'UE spécifique accès santé de l'université de Caen. Possibilité d'intégration selon classement suite résultats de 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année de licence.

**Accès par reconversion professionnelle :**

L'accès est possible dans le cadre de la reconversion professionnelle selon

- L'arrêté du 2 septembre 2015 relatif au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute- article 25 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000031127778/>

- L'arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000041429244/>

Les étudiants ayant la qualité de sportif de haut niveau définie à l'article R. 221-1 du code du sport

- **Contenu de la formation**

A titre indicatif, le contenu de la formation portera sur les thèmes ci-dessous :

Santé publique

Sciences humaines et sciences sociales

Sciences biomédicales

Sciences de la Vie et du Mouvement (anatomie, physiologie, cinésiologie)

Sémiologie, physiopathologie et pathologie dans les champs musculosquelettique, neuromusculaire, respiratoire, cardio-vasculaire, interne et tégumentaire

Théories, modèles, méthodes et outils en kinésithérapie

Evaluation, techniques et outils d'intervention dans les principaux champs d'activité

Démarche et pratique clinique

Méthodologie de travail et de recherche

Elaboration du raisonnement professionnel et analyse réflexive

Formation à la pratique en masso-kinésithérapie

Droit, Législation et Gestion d'une structure

Evaluation, techniques et outils d'intervention dans le champ musculosquelettique

La formation se déroule en alternance avec 7 stages durant les 4 années à l'IFMK.

Le contenu de la formation est détaillé dans l'annexe IV de l'arrêté du 2 septembre 2015 relatif au diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000031127778/>

Unités d'enseignements spécifiques licence science du soin dans le cadre de l'expérimentation du décret du 11 mai 2020 *Décret n° 2020-553 du 11 mai 2020 relatif à l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche* et l'arrêté du 9 septembre 2021 *portant autorisation d'expérimentations relatives aux modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche*.

**- Modalités et délais d'accès**

Dossier d'inscription IFMK à rendre pour début juillet pour la rentrée de septembre.

Certificat de non contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession.

Certificat médical de vaccination.

**- Moyens pédagogiques et d'encadrement**

Outils pédagogiques :

Cours magistraux (présentiels et distanciels)

Travaux dirigés

Travaux pratiques

Mise en simulation

Stages professionnels en établissement sanitaire, en cabinet libéral

Service sanitaire

Mise à disposition de documentation professionnelle, accès à bibliothèque universitaire,

L'équipe pédagogique :

L'équipe pédagogique est constituée en interne par 6 formateurs, MKDE, avec des diplômes complémentaires en encadrement, en science de l'éducation ou en santé publique.

Des formateurs vacataires (masseurs kinésithérapeutes, chirurgiens, médecins spécialistes, professionnels de santé, psychologues, enseignants universitaires, ..., experts dans le domaine d'intervention) complètent l'équipe.

Moyens techniques :

Les locaux représentent un développé de 3 340 m<sup>2</sup> environ sur deux niveaux à l'intérieur desquels sont inscrits :

4 amphithéâtres modulaires d'une capacité de 120 places avec prise électrique individuelle

2 salles polyvalentes de 160 m<sup>2</sup>

11 salles de travaux dirigés et d'examens cliniques

Des laboratoires d'analyse clinique, de recherche et de formation : du mouvement et de l'analyse dimensionnelle de la marche, d'évaluation des différentes composantes de la force musculaire, d'échoscopie et d'ondes de choc, de cryothérapie pulsée ...

Double accès WIFI sur l'ensemble de l'institut

## Un espace foyer pour les étudiants

Tous les amphithéâtres, les salles polyvalentes et de TD sont équipés du matériel pédagogique audiovisuel nécessaire à la formation théorique et pratique.

### - **Suivi et évaluation**

Suivi individualisé des étudiants (entretiens, mails, ...)

Portfolio de l'étudiant

Rédactions de fiches et de dossiers avec correction ou remédiation

Contrôle continu des UE (évaluation écrite, QCM, oraux, mise en simulation pratique, ...)

Commission d'attribution des crédits

Jury d'attribution du diplôme

### - **Taux de réussite :**

Le taux de réussite au diplôme d'état est de : 100% à ce jour.

### - **Accessibilité PSH :**

L'établissement est totalement accessible aux personnes en situation de handicap.

### - **Tarifs**

4700€ par année à l'institut (4 années)

100 € de frais administratif la première année

### - **Contact**

**IFRES-IFMK**

**Pôle universitaire de Montfoulon**

**61250 DAMIGNY**

**Tel : 02 33 80 32 30**

[as.gaugain@ifres-alencon.com](mailto:as.gaugain@ifres-alencon.com)